



POUR LA
RENTRÉE
2022

AIDE À LA
**RENTRÉE
SCOLAIRE**
DE LA PROVINCE SUD

MODE D'EMPLOI

- COMMENT FAIRE
UNE DEMANDE ?**
- QUAND FAIRE
LA DEMANDE ?**
- QUEL EST LE MONTANT
DE L'AIDE À LA RENTRÉE
SCOLAIRE ?**



Elève de la maternelle à la terminale
et mention complémentaire

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

En complétant une demande de bourses scolaires et en joignant les justificatifs en ligne sur province-sud.nc/bourses-scolaires

QUAND FAIRE LA DEMANDE ?



C'est MAINTENANT et avant le 1^{er} novembre 2021

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE ?

Maternelle	Élémentaire	Collège	Lycée
7 000 F	8 000 F	12 000 F	15 000 F

Montant brut soumis à la contribution calédonienne de solidarité (CCS 1%)

CACTUS

L'OUVERTURE DES DROITS DÉPEND DE LA DATE DU DÉPÔT DE LA DEMANDE EN LIGNE COMPLÈTE



1 - Demande complète avant le 1^{er} novembre 2021,
les droits sont ouverts pour le versement de l'aide à la rentrée scolaire et pour la totalité de l'année scolaire 2022.



2 - Demande complète avant le 1^{er} mars 2022,
les droits sont ouverts pour la totalité de l'année scolaire 2022, à l'exception de l'aide à la rentrée scolaire.



3 - Demande complète avant le 1^{er} juin 2022,
les droits sont ouverts à compter du 2^e trimestre de l'année scolaire 2022.



4 - Demande complète avant le 1^{er} septembre 2022,
les droits sont ouverts à compter du 3^e trimestre de l'année scolaire 2022.

**PLUS SIMPLE ET PLUS RAPIDE,
INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE**
province-sud.nc/bourses-scolaires

Attention pas de formulaire papier distribué dans les établissements scolaires

Renseignez-vous au :

20 49 51



Direction de l'Éducation de la province Sud

Adresse : 55, rue Georges Clemenceau, Nouméa.